

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/06/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 30/06/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 30/06/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250623-2025JUN23_220-DE
		7.5.1
		Demande de subventions

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

17

Séance Publique ordinaire du **23 juin 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 13 juin 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Ghislain de FLAUJAC
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. André GALOIX
M. Frank GOBBATO
Mme Françoise LACAPERRE
M. Patricia MARROCQ
M. François-Xavier ROUX

Ont donné procuration :

M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. André GALOIX à M. Xavier BALLENGHIEN
Mme Françoise LACAPERRE à M. Jean-Yves DELACOSTE
M. Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC
M. François-Xavier ROUX à Mme Claire TRAMOND

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Vidéoprotection - Plan de financement prévisionnel

RAPPORTEUR : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

Par délibération en date du 25 mars dernier, le conseil municipal a décidé la création d'une autorisation de programme de 150 000 € de l'ensemble du programme, avec une ouverture de crédits sur 2025 de 30 000 €, le solde étant prévu sur 2026, afin de mettre en œuvre un système de vidéosurveillance.

Les travaux se dérouleront sur 2025 et 2026 sachant que les nouvelles implantations nécessiteront le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation d'un système de vidéoprotection auprès des services de la préfecture.

Ce dossier pouvant prétendre à diverses subventions (DETR, FIPD) il convient de valider le plan de financement prévisionnel qui pourrait être le suivant :

COUT OPERATION PREVISIONNEL HT			
125 533.00	50 213.20	ETAT /DETR (sollicité)	
	50 213.20	FIPD (sollicité)	
	25 106.60	commune	
125 533.00	125 533.00		

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à la majorité décide de valider le plan de financement prévisionnel tel que décrit ci-dessus.

Pour : 25

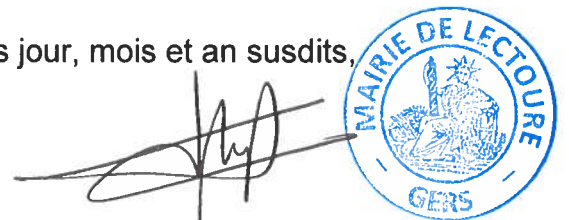
Contre : 1 (Mme Sylvie COLAS)

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,



La Secrétaire de séance,
 Émilie SARRAN



Le Maire,
 Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le **30 JUIN 2025** et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : **30 JUIN 2025**